

Rapport de la sous-commission des comptes 2014

Dicastère de M. Pierre-André Monnard

Composition de la sous-commission

Membres: Madame Sarah Blum **POP**

Messieurs Pierre-Alain Borel **PS**

Marc Schafroth **UDC** – Rapporteur

La sous-commission s'est réunie le lundi 23 mars 2015 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, suppléant de M. Monnard et des chefs de services suivants:

M. Laurent Frascotti (123)

MM. Eric Tissot et Fernando Soria (122 et 250)

M. Fernando Soria (700)

MM. Fernando Soria, Joseph Mucaria et Békir Omerovic (710, 711, 715, 725, 726 et 727)

Mme Ioana Niklaus (620)

Mme Sylvène Aeschlimann et M. René Barbezat (600, 610 et 630)

123 – Service informatique

3100200 - Le Conseil communal a accordé deux art. 95 (2 X CHF 25'000.—) ce qui correspond à la diminution voulue lors de l'établissement du budget (CHF 50'000.—). Ce réajustement est dû à la demande provenant de nombreux services.

Tous les services ont été concernés par ce poste.

3101200 et **3180600** - Ces comptes ont dépassé le budget car l'augmentation d'imprimantes et des copies sont en hausse. En quatre ans, l'augmentation de postes informatiques est d'environ 250, sans compter les postes des écoles qui en comptent plus de 600.

3180600 - Le financement du câblage informatique du Musée d'Histoire, pas complètement évalué (muséographie) lors des travaux, a été pris dans ce compte.

318 1200 - Pour permettre la connexion au Nœud cantonal de sites dont les besoins en équipements informatiques et téléphoniques sont faibles, un certain nombre de lignes sont louées à Swisscom. Le SIEN s'acquittait des factures de ces lignes, à tort. Cette erreur a été rectifiée et les frais, y compris d'arriérés ont été payés par la Ville.

122 – Service économique

A la suite de la réorganisation des dicastères, le Service économique a subi des changements organisationnels. Il a été rattaché au dicastère des Finances et des Ressources humaines et le Marketing urbain a été transféré au dicastère de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Le service a vu les départs successifs de la personne en charge du domaine foncier au 30 avril, puis celui de la cheffe de service au 31 juillet.

Le conseiller communal et l'administrateur ont assumé l'intérim jusqu'à l'engagement du nouveau chef de service à 80% au 1^{er} novembre.

Pour le nouveau chef de service, il est nécessaire d'assurer la continuité dans les dossiers, tout en proposant à terme de nouvelles méthodes qui se veulent plus proches du tissu industriel et commercial de La Chaux-de-Fonds et plus prospectives vis-à-vis de l'extérieur. Ceci facilite l'échange d'informations et entretient un climat de confiance dans un esprit de partenariat. La Commune souhaite ancrer davantage les entreprises en ville et promouvoir ses atouts en encourageant par exemple les entreprises à fréquenter et à utiliser les musées ou des manifestations pour leurs actions de communication.

Le service a développé la collaboration avec le Service économique du canton par la tenue de rencontres mensuelles et par des contacts approfondis avec l'Office de la promotion économique (OPEN) et d'autres organisations dévolues au soutien et au développement des entreprises.

Au niveau de l'économie régionale, la loi anticorruption en Chine, les mesures occidentales prises contre la Russie et les tensions géopolitiques en Ukraine engendrent un ralentissement des affaires. A cela s'ajoute l'abandon du taux plancher de l'Euro et l'apparition de nouvelles technologies avec l'arrivée de nouveaux acteurs industriels qui apportent des incertitudes supplémentaires au monde horloger.

Les entreprises qui ont annoncé des baisses d'effectifs ont été contactées par écrit et des rencontres auront lieu prochainement.

Par ailleurs, le Service prend aussi contact avec les entreprises qui connaissent des développements réjouissants pour les féliciter et les encourager sur cette voie.

250 –Foncier

390 1000 - Intérêts. Le détail de ce compte sera affiné pour les prochains exercices puisque ce chapitre est nouveau.

700 – Administration des Travaux Publics

Ce centre regroupe le service technique et l'Administration des travaux publics. L'Administration a déménagé de passage Léopold-Robert 3 à la rue du Rocher 1.

30 - Charges de personnel. Les écarts proviennent de la reprise de la secrétaire de Direction par le secrétariat du service donc passage du centre 110 au centre 700 suite aux remaniements des dicastères et de différentes mutations au sein des Services techniques et de la Voirie.

710 – Voirie

Le travail pour l'entretien des routes et les réparations les plus urgentes ont pu être effectués. A l'avenir, les budgets devront être revus à la hausse, car le retard pris est déjà conséquent. Le fait de limer les budgets oblige l'activation de crédits selon l'article 95. L'hiver 2012-2013, moins important, a permis de rattraper un peu du retard vu les dégâts moindres.

Les incivilités sont toujours assez conséquentes en matière de déchets sur la voie publique.

308 1100 - Personnel temporaire. Il s'agit d'un compte utilisé entre autre pour l'engagement temporaire en cas de maladie de longue durée du personnel.

314 1900 - Frais divers de bâtiments. Un montant non prévu a dû être engagé. Or, ces travaux ont lieu tous les 20 ans. Il est difficile de faire en sorte que ce montant ne soit pas oublié lors de l'élaboration du budget. Une solution va tenter d'être trouvée.

314 4300 - Transports-Matériaux-Fournitures Voirie. Le dépassement s'explique par de nombreux petits frais qui s'accumulent au cours de l'année. Il y a ce qui est explicable comme le passage inférieur du Grand-Pont dont le plafond a laissé apparaître des infiltrations. Il s'agit aussi de deux crédits selon l'article 95 de CHF 93'024.50 et CHF 21'296.05 et de deux travaux non prévus dont un sera refacturé en 2015.

711 – Enlèvement de la neige

RAS

715 – Service des ateliers

Le budget est tenu malgré le nombre de travaux à faire chaque année.

725 – Déchets des personnes physiques

Hormis les incivilités, l'élimination des déchets se passe bien. Une campagne d'information avec des affiches et un petit film sera mise en place avec l'aide d'étudiants de l'école d'art. Ces affiches seront aussi posées à la déchetterie intercommunale.

La taxe annuelle a été diminuée de CHF 5.- TTC.

390 0500 - Vieillessement du parc et entretien spécifique (étalonnage).

726 – Déchets des entreprises

RAS

727 – Déchetterie intercommunale

Le fonctionnement est bon. La circulation (y compris les engins de travail) pose toujours un problème de sécurité.

620 – Service des Ressources Humaines

L'année 2014 a vu passer 65 annonces de recrutement ce qui a provoqué une hausse de travail en parallèle de ce qui se fait au quotidien.

L'accompagnement du personnel de la voirie, suite à une réorganisation et une formation notamment au niveau du management et ce à tous les niveaux, s'est poursuivi et s'est achevé à la fin de l'année. Une charte de travail a été mise en place.

Un demi-jour de permanence RH par semaine a été maintenu pour le personnel de la voirie de la part de la cheffe du SRH.

Une analyse des besoins et des prestations au niveau des Espaces verts et du Cimetière a été effectuée.

Le Turnover a atteint environ 10% en 2014 ce qui est largement plus élevé que les années précédentes. Ceci indique combien de personnes sortent de l'effectif de la Ville (retraites, démissions et nouveaux postes). Ce pourcentage est très élevé pour une Administration comme la nôtre.

Les secteurs les plus touchés pour la ville sont le parascolaire, le SIS, l'Action sociale, et dans une moindre mesure: l'école obligatoire et les bibliothèques). En 2014 environ 60 personnes ont démissionné dont 12 cadres. Actuellement, les causes de départ ne sont analysées que très rarement par le SRH, par manque de ressources. Selon les théories actuelles, les causes les plus fréquentes d'insatisfaction sur la place de travail pouvant entraîner des départs sont principalement liées au salaire, aux réorganisations fréquentes, au manque de perspectives d'avenir, à une mauvaise image de l'organisation, aux mauvaises relations de travail, etc.

En octobre, un mandat a été donné par le Conseil communal au SRH pour analyser l'organisation et les processus de travail du service d'action sociale afin de les améliorer dans les flux de travail, les interactions entre les différents secteurs et décharger le secteur social, qui a connu un important turn-over. L'analyse se poursuit sur 2015.

Le Bore-Out est un problème dont le SRH n'a pas connaissance au sein de l'Administration communale.

Le séparatif en deux centres du SRH, demandé par les membres de la sous-commission en octobre 2014, afin de mieux voir les besoins du service proprement dit et des services transversaux, n'est pas établi à ce jour. Pour des questions de compréhension et en raison du changement de plan comptable (MCH2), ce tableau sera livré dès 2016.

Concernant les certificats de fin d'activité délivrés avec retard, les mesures ont été prises afin de remédier à ce problème. Il a été toutefois souligné que sur la centaine de certificats de travail délivrée par année, seuls quelques-uns ont eu du retard.

Finances, remarque liminaire

L'année 2014 a principalement été consacrée à la finalisation de la LFinEC au printemps et du RFinEC en été, à la mise œuvre de MCH2, à la préparation de la migration comptable et à la mise en place d'un plan comptable communal en collaboration avec les Services. Le Service avait envisagé - à l'instar des autres principales Communes du canton - l'élaboration d'un unique budget selon le nouveau plan comptable, ce qui était suffisant, vu que les comptes 2015 allaient être présentés en MCH2. Un important travail supplémentaire a toutefois été généré par la demande qui a été faite au service d'élaborer tout le processus budgétaire jusqu'à la validation par le Conseil général selon MCH1.

610 – Contributions

Le rapport du Conseil communal présenté au Conseil général le 3 mars 2015 est la référence expliquant le problème qui s'est passé pour aboutir à ce lourd déficit pour notre ville.

L'établissement du budget n'a pas été simplifié par le fait du changement des clés de répartitions. Ceci n'explique pas que le directeur n'a pas anticipé la différence constatée lors du bouclage, malgré les informations reçues.

Ceci dit, les CHF 4'200'000.- d'effet conjoncturel ne pouvaient être prévus que partiellement et l'anticipation ne pouvait se faire en cours d'exercice. Son effet n'a été enregistré qu'en fin d'année.

600 – Service financier

Le **309 7000** est compensé par le **480 3700** qui est la dissolution de la réserve pour l’approvisionnement en énergie.

630 – Contrôle financier

L’année 2014 n’a rien vu de particulier dans son fonctionnement régulier. Les contrôles ont été effectués dans la mesure des possibilités à disposition du service en corrélation avec les investissements.

Le rapporteur
Marc Schafroth